

FASCICULE DEBREVET D'INVENTION

21

Numéro de dépôt:1201400003

22

Date de dépôt :22/11/2013

30

Priorité(s) :

24

Délivré le :31/10/2014

45

Publié le : 07.12.2015

73

Titulaire(s) :

Monsieur Silamakan TRAORE,
Doumazana Petit Paris,
Rue 370, Porte 153, BAMAKO (ML)

72

Inventeur(s) :

Monsieur Silamakan TRAORE (ML)

74

Mandataire :

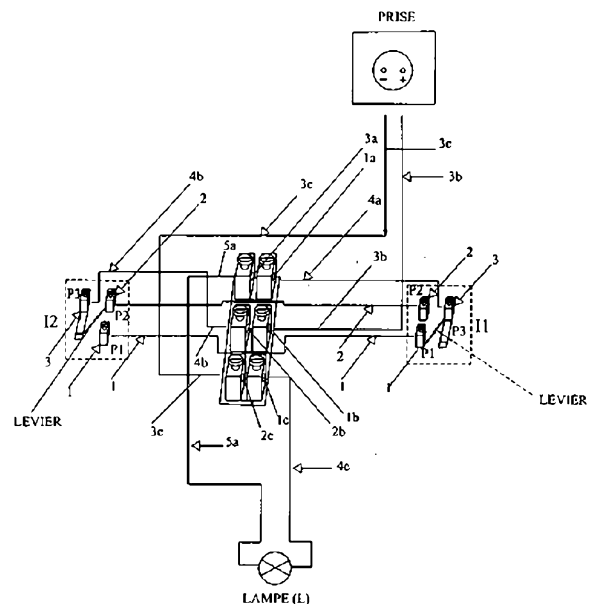
54

Titre :Dispositif de deux interrupteurs mobile portable.

57

Abrégé :

L'invention concerne un appareil électrique mobile permettant de commander en deux endroits différents une lampe préinstallée ou non à des distances désirées comprenant un ensemble d'éléments A, B et C (fig. I) comportant des plots en cuivre munis de vis, ou avec seulement des connexions directes des fils pourvues de dispositif isolant. Deux fils conducteurs en câble souple (1 et 2) reliant entre eux deux interrupteurs mobiles réalisés en système va - et - vient fil souple, deux fils (4a et 4b) relient les interrupteurs I1 et I2 respectivement aux 1a et 2b (fig. II). L'appareil suivant son mode de réalisation, comporte : - une entrée dont deux fils (3b et 3c); - une sortie en système de va - et - vient par les fils (5a et 4c) (fig. II). Deux interrupteurs va - et - vient fil souple (I1 et I2).



DISPOSITIF DE DEUX INTERRUPTEURS MOBILE,
PORTABLE

L'invention se rapporte à un ensemble de deux interrupteurs électriques mobiles comprenant un élément fixe et deux interrupteurs déplaçables à volonté, une fiche mâle, et une fiche d'entrer.

Nous connaissons les différentes sortes de prises qu'elles soient fixes, donc au mur ou mobiles appelées prises rallonges couramment utilisées. Il existe aussi le système classique d'interrupteurs va - et - vient fixables sur les lampes avec des interrupteurs va-et-vient fixables au mur ou très souvent encastrés dans le mur, ce système installé dans les boîtes de dérivations des installations domestiques courantes, une fois terminée reste fixe, l'utilisateur n'a aucun choix sur les différents lieux d'extinction de la lampe, et il ne peut plus déplacer le système sur une autre lampe de son choix quoi que cela soit nécessaire. Ou cela peut être coûteux et demande l'intervention d'un spécialiste.

Les commutateurs, poire va-et-vient aussi existent et peuvent être installés sur les douilles doubles qui sont aussi mobiles mais n'ont qu'un seul lieu d'extinction ou d'allumage respectant le choix de l'utilisateur. Il y a aussi les interrupteurs à poires simples. Ils ont l'inconvénient de ne pas être utilisables en couple sur une seule lampe.

Aussi existent les télécommandes fournis par les fabricant des différents appareils sur le marché, peuvent être installés sur les appareils. Qui sont aussi mobiles mais n'ont qu'un seul lieu de commande respectant le choix de l'utilisateur. Une fois posé ou oublié à un lieu ils ont les mêmes inconvénients que les interrupteurs simples.

Le but de la présente invention est de rendre l'utilisation de l'installation du système classique de va-et-vient facile, simple, moins coûteux et populaire.

Selon l'invention des éléments A, B et C (fig. II) sont fixes et constituant l'ensemble de la partie (D) (fig. I.) les fils (3c) et (3b) sont fixables sur une prise ordinaire ainsi le courant passe dans les circuits de l'invention, les plots (1c) et (3a) reçoivent les fils de la douille portant la lampe (L) à allumer. Mais en courant continu il faudra tenir compte du

5 signe des pôles pour fixer les lampes c'est-à-dire les pôles (+)
ensemble et les pôles (-) ensemble, car certaines lampes solaires sont
sensibles à l'inversion des pôles des courant. Dans le cas d'une veilleuse
qui comporte déjà un interrupteur simple il sera placé en une position
allumée et si nécessaire condamné. Les interrupteurs (I1) et (I2) sont
identiques. Le câble contenant les trois fils conducteurs est branché
comme suite : aux bornes des interrupteurs les fils (1) et (2) sont
respectivement branchés aux bornes (1), (2) de (I2) et de la même manière
10 dans (I1).

Ainsi avec l'interrupteur (I1) on peut éteindre ou allumer la même
lampe (L) placée à la distance désirée, avec (I2) aussi on peut éteindre la
même lampe (L) ou l'allumer, on peut éteindre avec (I1) et allumer avec
(I2) vice versa.

REVENDEICATIONS

- 1- Dispositif d'interrupteurs mobile, portable et fixable sur toutes les installations électriques domestiques caractérisé en ce qu'il comprend trois éléments A, B, C en cuivre fixe séparés par une matière isolante, formant l'ensemble D.
- 2- Dispositif d'interrupteurs mobile, portable et fixable sur installations électriques domestiques suivant la revendication 1 caractérisé en ce qu'il comprend deux fils d'alimentation 3b et 3c rallongés par une fiche mâle ou non pour connecter le dispositif a une source de courant électrique.
- 3- Dispositif d'interrupteurs mobile, portable et fixable sur toutes les installations électriques domestiques suivant la revendication 1 et 2 caractérisé en ce qu'il comprend deux fils de sortie pouvant alimenter différents appareils assujettis à la manipulation des interrupteurs du dispositif
- 4- Dispositif d'interrupteurs mobile, portable et fixable sur toutes les installations électriques domestiques suivant la revendication 1 à 3 caractérisé en ce qu'il comprend deux interrupteurs I1 et I2 connectés dans un système de va et vient tel que : les fils 1 et 2 sectionnés et reliés par n'importe quels outil de liaison que ce soit ou simplement continus, relie les deux interrupteurs I1 et I2 entre eux (fig. I).

La figure Fig. III est le schéma normalisé des connexions de l'appareil représenté par la figure Fig. I.

Borne 0 : masse ;

Bornes 1, 2 et 3 : connexions de l'interrupteur va – et – vient (I1) ;

Borne 4 et 5 entrées de la tension alternative ;

Bornes 6 et 7 : connexions de la lampe à commander en va – et – vient (I1) ;

Bornes 1, 2 et 3 : connexions du deuxième interrupteur va – et – vient (I2).

REMARQUE : la borne 0 représente la masse et n'est pas matérialisé sur les figures mais on peut toujours l'inclure si nécessaire au moment de la réalisation pratique des appareils sans gêner en rien le fonctionnement du dispositif.

2/3

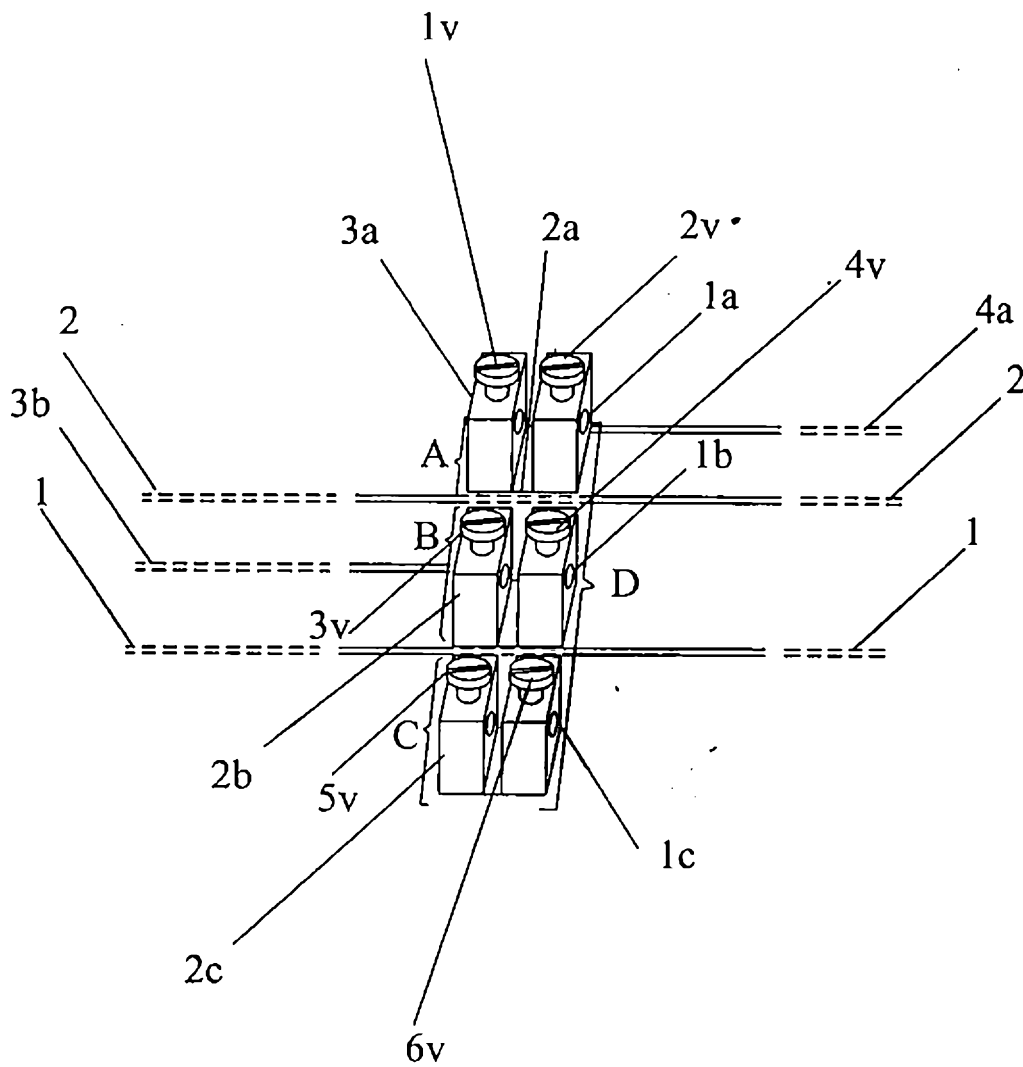


fig.II

Schéma des connexions

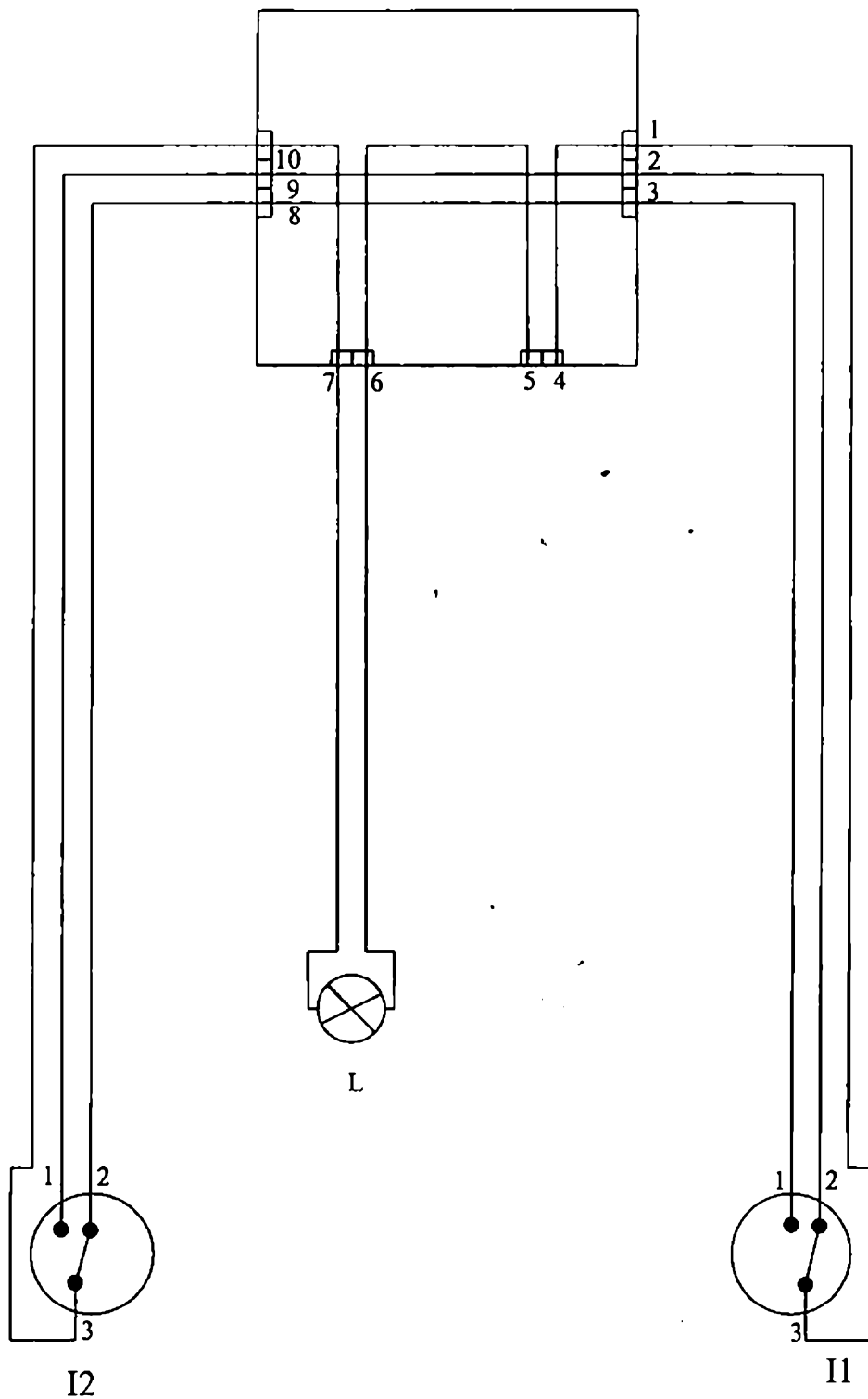


fig: III